

# Invitation au voyage sur la coulée verte du Bois Rochefort

L'exposition Voyage dans les espaces naturels d'Île-de-France, créée en 2017 au Parc Floral de Vincennes, poursuit son parcours à travers la région. Elle vient de rejoindre la Coulée verte du Bois Rochefort (Espace naturel régional des Buttes du Parisis), à l'initiative d'Île-de-France Nature, en charge de l'aménagement et de la gestion du site.



## Une exposition itinérante

Avec cette exposition itinérante, Île-de-France Nature propose aux Franciliens, et plus particulièrement aux habitants de Cormeilles-en-Parisis, de découvrir la richesse de plusieurs espaces naturels souvent ignorés malgré leur proximité avec le cœur urbain de l'agglomération parisienne.

## Un goût d'ailleurs...

Cette exposition en plein air pose un regard ludique en révélant des paysages ayant un goût d'ailleurs. Les cerisiers de la Butte de Marsinval (78), chargés de fleurs blanches, nous transportent tout droit sur l'île d'Hokkaido. Le sol rougeoyant de la Forêt régionale de Verneuil (78) rappelle la latérite des pistes de Guyane. L'allée des Lions de la Forêt régionale de Ferrières (77) fait soudain écho aux séquoias géants de la Sierra Nevada...

De quoi révéler aux yeux de tous, que les paysages franciliens n'ont parfois rien à envier à ceux du bout du monde ! Bon voyage...





### Infos pratiques

L'exposition est visible jusqu'au printemps 2025, tout le long de la Coulée verte régionale de Bois Rochefort, depuis les boulevards du Parisis et des Bois Rochefort à Corneilles en Parisis.

Accès par la ligne de bus n°3 ou stationnement possible sur le parking public place des arts à Corneilles en Parisis.

Contact

### **À propos d'Île-de-France Nature**

Forte de plus de 45 ans d'expérience, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle régionale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- préserve, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.